

Avis de constitution

SOCIETE « AJ-SANG CORPORATION » en abrégé « AJ SC »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE NON  
LOIN DE LA BOULANGERIE PARIS BAGUETTE, Lot 393, Ilot  
54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 27 mars 2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 27 mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AJ-SANG CORPORATION » en  
abrégé « AJ SC »

Objet: CONSTRUCTION GENIE CIVIL (BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS), FORMATION A L'EXPERTISE DES LOGICIELS BIM DU GENIE CIVIL, SUIVI ET CONTROL DES OPERATIONS GENIE CIVIL (GESTION DE PROJET), REALISATION DE PLAN ARCHITECTURAL, ENERGIE RENOUELEBLE..

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE NON

LOIN DE LA BOULANGERIE PARIS BAGUETTE, Lot 393, Ilot  
54

Dirigeant(s) M TANO JESUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01476 du 27/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17576/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

